Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/bulletinhistoriq3212soci

GEN

32e ANNÉE. — 1883

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

ALLEN COUNTY PUBLIC LIBRARY
3 1833 01823 2303

GENEALOGY
944
B873ZY,
1883
DEC

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉR

TROISIÈME SÉRIE. — DEUXIÈME ANNÉE

N° 12. — 15 Décembre 1883

PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

LIBRAIRIE FISCHBACHER (SOCIÉTÉ ANONYME)

33, RUE DE SEINE, 33

LONDRES. — Nutt, 270, Strand.
AMSTERDAM. — Van Bakkenes et Cie
LEIPZIG. — F. Brockhaus.
BRUXELLES. — Veyrat (Mlle).

1883

BOURLOTON. Imprimeries réunies, B.

SOMMAIRE

Pages

ÉTUDES HISTORIQUES

La Vie des réformés français sous Henry IV, par M. Edouard Sayous..... 533

DOCUMENTS

Lettre de Th. de Bèze à un personnage inconnu (16 août 1573)..... 550

Un relaps du Mas-d'Azil (juin 1686)..... 554

Extraits de la Gazette de Haarlem sur les persécutions exercées contre les protestants français en 1698.... 556

MÉLANGES

Mémoires d'un calviniste de Milhau de 1620 **à** 1682, par M. le pasteur Ph. Corbière..... 562

BIBLIOGRAPHIE

Coligny avant les guerres de religion..... 569

Table des matières..... V- VIII

ERRATA..... VIII

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, rue du Champ-Royal, 5, Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

Prière d'adresser, place Vendôme, 16, les livres, estampes, médailles, etc., offerts à la Bibliothèque de la Société, ouverte au public le lundi et le jeudi, d'une heure à cinq heures.

LES GRANDES SCÈNES HISTORIQUES DU XVIe SIÈCLE (Recueil de Tortorel et de Perrissin). Les trente premières livraisons de cette belle publication sont en vente au prix de 90 francs.

GASPARD DE COLIGNY, AMIRAL DE FRANCE, par le comte Jules Delaborde, t. Ier, II et III, grand in-8°. Ouvrage complet. Prix : 45 fr.

LA FRANCE PROTESTANTE. Deuxième édition. Quatrième volume. Partie première. Art. CHAPAT-COQUEREL. Prix : 5 fr. pour les souscripteurs.

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE SUR AGRIPPA D'AUBIGNÉ, par Eug. Réaume. 1 vol in-8°. Prix : 7 fr.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES ÉGLISES RÉFORMÉES AU ROYAUME DE FRANCE, par Th. de Bèze. Edition nouvelle par feu G. Baum et Ed. Cunitz. Tome Ier, in-4° de 990 pages. Prix : 20 fr.

COLIGNY AVANT LES GUERRES DE RELIGION, par Eugène Bersier. 1 vol. in-8°. Prix : 6 fr.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

BOURLOTON, Imprimeries réunies, B.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TOME XXXII

TROISIÈME SÉRIE. — DEUXIÈME ANNÉE

PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

33, RUE DE SEINE, 33

1883

TABLE DES MATIÈRES

Trente-deuxième année..... 1
Assemblée annuelle de la Société. Circulaire..... 383, 432
Assemblée générale de la Société à Nîmes et dans les Cévennes. Journées des 9, 10 et 11 octobre..... 432
Rapport de M. le baron F. de Schickler sur les travaux de la Société..... 433
Rapport du secrétaire sur le concours de 1882-1883..... 437
Fête de la Réformation. Lettre à MM. les pasteurs des Églises réformées de France..... 449
Fête de la Réformation à Paris..... 483
Procès-verbaux..... 530
189, 335

ÉTUDES HISTORIQUES

Madame de la Roche, dame d'honneur de la duchesse de Ferrare (1545-1546), par M. Jules Bonnet..... 3
La Réforme à Valenciennes au XVIe siècle, par M. le pasteur Ad. Funck..... 49
Laurent de Normandie, par M. Jules Bonnet..... 97, 145
Farel et l'Église réformée de Metz (1525-1565), par M. Bonet-Maury..... 193
Cassiodore de Reina, par M. le pasteur Henri Tollin.. 241, 289
Origine de l'Église des Vans. Le premier temple. Les premiers pasteurs, par M. Marius Tallon..... 337
La marquise de Rothelin en Suisse. Ses premiers rapports avec Farel et Calvin, par Mme Rose de Perrot..... 385
Paul Rabaut, par M. le pasteur Ch. Dardier..... 461
Les derniers jours de l'Église d'Orange, par M. le pasteur Eug. Arnaud..... 485
Marie Durand prisonnière à la Tour de Constance, par M. le pasteur Daniel Benoit.. 498
Vie des réformés français sous Henri IV, par M. E. Sayous.. 533

DOCUMENTS

Deux lettres de Duplessis-Mornay (1604-1619)..... 11
Liste de suspects dans les Cévennes après 1690..... 14

Treize lettres du marquis de Ruvigny (1695)..... 17, 111
Registre de l'État civil de l'Église de Mouy..... 61
L'assemblée de la Baume des Fées..... 74
Le ministre Enoch et l'Eglise de Montargis (1567-1568)..... 107
Lettre de Court de Gébelin à Duplan avec la réponse (août 1760)..... 117
Arrêt du Parlement de Paris contre Laurent de Normandie et divers inculpés d'hérésie (7 septembre 1552)..... 158
Le Protestantisme en Vivarais (1734-1735)..... 161
Inhumation des protestants au XVIIIe siècle..... 168
La Réforme à Orléans de 1571 à 1574. Trois lettres de Daniel Toussain..... 210
Extraits des mémoires de Pierre Pons du Pont de Montvert... 219
Lettres de Th. de Bèze à Nicolas Pithou, sieur de Changobert et à son frère Pierre Pithou..... 251, 299
Procès-verbal de démolition du temple de la ville de Lille-Jourdain en 1684..... 257
Nouvelle liste de suspects dans les Cévennes en 1689..... 265
L'Eglise de Vire en 1600..... 306
Le Traité de Poitiers (août 1577)..... 350
Requête d'un forçat du Dauphiné, Daniel Javel..... 357
Un journal du désert..... 361
Deux lettres d'Odet de Lanoue à Henri IV (juin et août 1596). 401
Estat des ministres qui se sont convertis en la province de Languedoc (1686)..... 408
Un Colloque béarnais (10 septembre 1759)..... 412
Le Protestantisme en Béarn (1755-1756)..... 509
Lettre de Th. de Bèze à un personnage inconnu (juillet 1573). 550
Un relaps du Mas-d'Azil (1686)..... 554
Extraits de la Gazette de Haarlem sur les persécutions exercées contre les protestants français (1698)..... 556

MÉLANGES ET VARIÉTÉS

La série TT des Archives nationales par M. Frank Puaux.... 24
L'Eglise réformée française à Emmerich par M. Bonet-Maury. 32
La révocation dans la vallée d'Aure..... 125
Pierre Corteiz ou Cortez. Rectification..... 128
Un grand artiste protestant en Lorraine par M. Jules Bonnet. 173
Description d'un Méreau inédit par M. E. Delorme..... 182
L'amiral Coligny jugé par le duc de St-Simon..... 187
Court de Gébelin. Ses tribulations comme agent général des Eglises réformées, par M. le pasteur Eug. Arnaud. 269, 311
Les collaborateurs du colonel Stoppa, par M. Pierre de Witt. 368
L'Ecole française de Montbéliard depuis l'époque de la Réformation, par M. le pasteur Ch. Roy..... 415, 514
La Tour de Constance, poésie par M. Bigot..... 480
Mémoires d'un calviniste de Milhau..... 562

BIBLIOGRAPHIE

Esquisses d'histoire Suisse..... 10
Les grandes scènes historiques du XVIe siècle..... 42
Étude sur Agrippa d'Aubigné. Préface..... 43
Répertoire..... 79, 280, 424
Gaspard de Coligny, par E. de Pressensé..... 84
Valentin Conrart..... 144
Etude historique et littéraire sur Agrippa d'Aubigné..... 230
Relation de la Cour en France (1690)..... 233
Lettres de Paul Rabaut à Antoine Court..... 286
Histoire ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France. Edition nouvelle, par G. Baum et Ed. Cunitz..... 323
Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, par A. Herminjard, tome VI..... 374
Notice historique sur le Protestantisme dans le département de l'Ain, etc. par M. Edm. Chevrier..... 522
Un bourgeois de Paris lettré au XVIIe siècle..... 525
Coligny avant les guerres de religion, par M. Eug. Bersier... 569

CORRESPONDANCE

Fête de la Réformation..... 45
Une lettre aux curés du diocèse de Montpellier en 1685..... 237
La tolérance en 1785..... 239
Lettre au directeur de l'Evangéliste..... 240
Etat civil des Huguenots de Mauvesin..... 725
Trois prédicants..... 330
Une bible de famille..... 332
Un livre de Claude..... 381
Le ministre Moles de Pierredon..... 427
L'abbé de Florian..... 430
Un Souvenir camisard..... 527
Voltaire agissant en faveur des protestants en 1754..... 528

CHRONIQUE

Vente Fillon..... 48
Sépulture de Paul Rabaut..... 95
Monument de Coligny. Réponse à un article de *l'Intermédiaire*, par M. Jules Bonnet..... 96
La tombe de Paul Rabaut..... 144
Le monument de Coligny..... 145
Concours..... 191
Un descendant de réfugiés..... 334

Assemblée annuelle..... 432
Fête de la Réformation..... 530

NÉCROLOGIE

M. le pasteur Théremin..... 288
MM. Amédée Roget et Albert Rilliet..... 531

ERRATA

Voir celui de la page 48; p. 98, en note, l. 2, lisez : 8 avril 1537; p. 105, dernière ligne, lisez : *enjoignant* et non enseignant; p. 136, l. 3, lisez : la peine de *justifier;* p. 181, l. 10, lisez : M. Aubenes; p. 231, l. 4, lisez : Traité de l'*existence* de Dieu; p. 287, l. 21, lisez : marchant; p. 328, lisez : maistre Etienne; p. 329, lignes 33 et 39, lisez : Saint-Oreus et non Saint-Arens; p. 331, l. 11, lisez : 1780 et non 1730; p. 332, l. 11, lisez : *en chemise* et non en chemin; 398, l. 26, lisez : Saint-Germain de *Joux;* enfin p. 452, l. 25, lisez : en 1552 et non en 1596. M. Douen n'a pas commis l'erreur qui lui est attribuée (p. 378, l. 9). P. 440, l. 15, il faut lire : le catéchisme de Mulhouse de 1559, et non de 1589.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ÉTUDES HISTORIQUES

LA VIE DES RÉFORMÉS FRANÇAIS

SOUS HENRI IV[1]

Nous sommes réunis en ce jour pour honorer le souvenir des protestants d'autrefois. C'est une pensée qui fait honneur à l'esprit de notre siècle, une pensée digne des progrès accomplis depuis soixante ans dans les recherches historiques, digne aussi de l'activité témoignée par les protestants zélés de ces deux dernières générations dans toutes les branches de l'association religieuse, que de rappeler aux Réformés nos contemporains ce que furent leurs pères. Et ce fut une idée heureuse de choisir sur le calendrier, près d'une date capitale dans les débuts de la Réforme, soit le premier dimanche, soit mieux encore le premier jour du mois de novembre, pour vénérer la mémoire de ceux que l'on pourrait regarder comme de véritables saints de l'Église universelle. Aucune rivalité

1. On ne lira pas sans intérêt la belle conférence dont il a été rendu compte (p. 530) et que nous devons à une gracieuse communication de l'auteur. (*Réd.*)

confessionnelle, aucun zèle amer ne doit se mêler à cette fête touchante pour les cœurs. Les anciennes barrières qui séparaient les Églises ne sont pas tombées, mais elles se sont assez abaissées pour que Réformés et Luthériens se sentent également intéressés dans le quatre centième anniversaire de celui qui fut le réformateur par excellence, Martin Luther; et les barrières trop réelles qui séparent les pays, non plus que les confusions intéressées de la politique, ne réussiront pas à troubler cet accord des âmes dans la paix de Jésus-Christ. A plus forte raison les divergences entre les enfants d'une même Église historique, dans un même pays, doivent s'évanouir ou se voiler pendant cette célébration, qu'elle ait lieu dans un temple ou, comme il y a peu de jours, dans les vallées des Cévennes.

Oh! le désert, le martyre, le dévouement des jours pénibles, voilà bien le sujet à la fois le plus important, le plus émouvant, le plus dramatique, qui en cette circonstance se présente à nos esprits. Toutefois c'est sur une époque fort différente de l'histoire de nos aïeux et de leur Église que je voudrais attirer aujourd'hui votre attention, sur les douze années qui séparent l'Édit de Nantes de la mort déplorable d'Henri IV. Et je dirai pourquoi j'ai cru pouvoir choisir un tableau tout autre que ceux que la fête de la Réformation évoque en général, à savoir le tableau des temps de lutte, ou le tableau des temps de persécution. Certes, on fait bien de les présenter, ces tableaux, il est naturel de leur accorder une sorte de prédilection; ils sont propres à raffermir la piété, à retremper les caractères qui vont s'amollissant chaque jour, ils sont un témoignage de reconnaissance, une dette sacrée en même temps qu'une force. Mais à les traiter exclusivement nous courons bien un certain risque. On peut se dire : voilà une noble race, faite pour l'épreuve, pour la résistance et pour le martyre. Était-ce une race également propre à la vie sociale, aux travaux de la paix, aux relations habituelles avec les contemporains? N'était-ce pas un élément fort hono-

rable pour la France d'alors, mais tellement peu semblable à cette France qu'un jour ou l'autre il devait être éliminé comme un corps étranger, ou périr d'une mort sublime? Ces réformés, ces huguenots étaient-ils propres à vivre aussi bien qu'à mourir? Et devant cette question plus d'un esprit judicieux et impartial a pu rester indécis. Au contraire, si nous mettons en face des tableaux héroïques les tableaux pacifiques, si nous montrons, pendant les soixante ans d'observation à peu près suffisante de l'Édit de Nantes, et surtout pendant les douze années d'Henri IV, les Réformés prenant une part active et puissante à la vie nationale tout en vivant de leur vie propre, alors on ne pourra plus mettre en doute le droit qu'ils avaient à l'existence commune; et elle n'en sera que plus lourde, la responsabilité de ceux qui les en ont privés. — Les individus, les Églises, l'Église, tels sont les trois aspects que nous envisagerons. Sans doute, contre un sujet de ce genre une objection s'élève : comment rassembler entre les étroites limites d'un discours tous les traits d'une vie dispersée en tant de directions? Nous ne l'essaierons pas non plus : heureux si dans une plus modeste entreprise nous réussissons à grouper quelques traits capables de faire juger de l'ensemble, quelques fragments de ce rocher dont parle le prophète : « Souvenez-vous du rocher dans lequel vous avez été taillés. »

Au sortir des guerres de religion, où les vaillantes épées avaient fait tant de mal, les regards fatigués se portent sur une autre lame, sur le soc négligé et rouillé de la charrue. Eh bien, les mêmes mains qui viennent de brandir l'arme terrible se saisissent de l'arme bienfaisante. Les gentilshommes calvinistes, rudes soldats, deviennent des laboureurs et des hommes de ménage. Un gentilhomme calviniste du Languedoc, Olivier de Serres, seigneur du Pradel, travaille avec le roi Henri à établir en France la culture du mûrier, et par suite l'industrie de la soie, dans laquelle les protestants ne tardent pas exceller. Il publie et dédie au roi un livre qui fonde en

France la littérature agronomique, et qu'il intitule *Théâtre d'agriculture et ménage des champs :* titre séduisant, beau livre, vraiment protestant, rempli d'esprit religieux et de la crainte de l'Éternel. Olivier de Serres recommande « d'implorer l'aide de Dieu en toutes nos affaires, comme article fondamental du ménage. Par là nous apprendrons d'instruire nos enfants en la crainte de Dieu, nos serviteurs aussi. Le père de famille sera sévère punisseur des vices, à cette fin qu'eux expulsés de la terre, Dieu y soit seul servi et honoré ». La crainte de Dieu article fondamental du ménage, c'était bien la devise de la famille protestante, qui dans les feuillets sans cesse visités de la Bible puisait des conseils à la fois d'héroïsme et de travail ; c'était bien aussi le langage de ces simples paysans puritains d'Angleterre qui allaient bientôt fonder un nouveau monde sur le roc indestructible de la Parole de Dieu.

Et celui qui tenait un si beau langage n'était pas un de ces littérateurs qui se contentent de phrases pieuses, et qui ne font à la religion aucune place dans leur vie. Le sieur du Pradel savait tout quitter pour le service de son Église dont il était le diacre et le fondateur. Un jour il avait fait le voyage de Genève pour en ramener un pasteur, se chargeant de tous les frais comme de toutes les difficultés, alors considérables, du voyage et de l'installation. Seulement comme il était homme d'ordre, il avait soin de marquer sur son livre qu'il avait dépensé deux cent dix-sept livres tournois pour le mobilier du ministre. — Petits détails sans doute que ceux-là, mais l'historien des mœurs ne les laisse pas échapper, et pourquoi la chaire chrétienne aurait-elle honte de les produire? L'austérité huguenote, fruit de la lecture de la Bible, se manifestait à la fois dans une sage épargne des biens que nous dispense la main d'en haut, et dans une active coopération aux devoirs du fidèle. C'était aussi un guerrier calviniste et un homme de ménage, ce duc de Sully, premier ministre du royaume, qui à égale distance de la turbulence démagogique de la Ligue et

de la soumission passive de la cour de l'Escurial, offrait le modèle de l'obéissance fière, du franc parler dans le dévouement ; qui trouvant le trésor public dans un désordre effroyable, le défendit comme un négociant de La Rochelle aurait défendu son coffre-fort, et le laissa en pleine prospérité ; qui travailla pour l'agriculture nationale plus activement que personne, et qui n'était jamais plus heureux que quand il voyait les gentilshommes tenir à honneur de s'occuper de leurs paysans et de vivre au milieu d'eux : moment fécond, paisible et trop court dans la brillante et tragique existence de la noblesse française.

Toutes les épées pourtant n'ont pas été remises dans le fourreau, et les cruelles épreuves de la guerre n'ont pas cessé pour toutes les familles. Le fils de Duplessis-Mornay combattait les Espagnols sous les ordres du plus grand capitaine de l'Europe protestante, Maurice de Nassau : il est tué devant une place forte. Grand chagrin pour le père, et pour la mère chagrin mortel. Rien de plus grand, rien de plus naturel aussi que le tableau de cette famille qui avait enfin connu le repos, et sur laquelle de nouveau l'épreuve frappait à coups redoublés. En parcourant les lettres que reçut alors Duplessis-Mornay, on est frappé du langage noble et chrétien qui les remplit. Le duc de Bouillon écrit au père du jeune guerrier : « Le ciel l'a aimé dès son enfance, en lui donnant un père qui avait si sagement joint la bonne éducation à la bonne nature; amour qu'il lui a continué en le retirant à soi. » Et il ajoute : « L'affection est la cordelette qui plus nous sert à nous attirer à Dieu. » Et la duchesse de Rohan, raffermissant celui qui vient de perdre son épouse après son fils : « Je me promets que celui qui a fait la plaie y apportera le remède, et que vous ayant rendu si propre à servir son église, il vous voudra encore conserver pour elle. Permettez-moi donc, monsieur, de vous dire que cela vous oblige de faire force à vous-même; car essayant de vous conserver, vous essayez de servir à Dieu et au public. » Consolation virile et délicate, bien digne de

partir d'un vaillant cœur de femme, et de s'adresser à une activité toujours prête comme celle de Mornay,

Et l'épouse qui le connaissait bien l'avait consolé de même. madame Duplessis, recevant la nouvelle qui la frappait au cœur, l'écrit sur le journal, confident de sa vie et de ses pensées, qu'elle ne va plus continuer : « Il est raisonnable, dit elle, que ce mien livre finisse par lui, qui ne fut entrepris que pour lui, pour lui décrire notre pérégrination en cette vie, et puisqu'il a plu à Dieu, il a eu plus tôt et plus doucement fini la sienne. » Et peu de temps après avoir clos son journal, madame Duplessis est à son lit de mort. Elle dit alors à son mari « qu'après la connaissance de son salut en Jésus-Christ elle n'a de rien tant remercié Dieu que de l'avoir donnée à lui ; mais qu'il ne devrait pas, par la tristesse qu'il recevait de sa mort, se rendre moins utile à son Église ». Lorsqu'elle sent que son heure approche, elle veut que son pasteur lui rappelle cette parole de la Croix : Mon Père je remets mon esprit entre tes mains. — Et tant qu'elle peut parler elle-même, elle ne cesse de prononcer le nom de Jésus.

Après comme avant cette double perte, que les certitudes de la foi sont venues adoucir, Duplessis écrit pour la cause dont il est le plus illustre représentant. Ses compagnons, les autres capitaines huguenots, sont restés aussi des écrivains, en temps de paix comme en temps de guerre. Si La Noue, le Bras de Fer, est mort, son fils Odet le continue : Odet de La Noue est un poète, poète, religieux et philosophique. Si le Béarnais a changé de religion pour la couronne de France, sa sœur Catherine de Bourbon, inébranlable dans la foi de Jeanne d'Albret, adresse à Dieu ces vers humbles et touchants :

Père doux et bénin qui connais toute chose,
A mes yeux pleins de pleurs ne ferme pas tes yeux.
Regarde mes ennuis du plus haut de tes cieux.
Et pour mes tristes cris n'aie pas l'oreille close.

O Dieu, sur ta bonté du tout je me repose,
D'un cœur humilié je t'adresse mes vœux.
Fais-moi, Dieu tout puissant, vouloir ce que tu veux,
Et que ta sainte loi pour but je me propose.

Veuille donc, Éternel, de mon âme arracher.
Toutes les passions qui te pourraient fâcher;
Range tous mes désirs sous ta volonté sainte.

Que les plaisirs mondains ne puissent rien sur moi,
Les biens ni les grandeurs n'ébranlent point ma foi,
Mais que mon plus cher soin soit de vivre en ta crainte.

Elle n'est donc point dissoute, la féconde alliance de la Réforme et de la renaissance littéraire, et nul ne la maintient mieux que le grand écrivain d'Aubigné, qui tout en respirant de nouveaux combats contre les Espagnols, travaille à l'Histoire universelle, son monument. Mais pour ces gentilshommes théologiens, la littérature qui passionne plus que tout le reste c'est la controverse : laïques profondément érudits, versés dans toutes les difficultés des textes, au moins autant que les ecclésiastiques catholiques leurs adversaires, ils apportent dans ces tournois d'un nouveau genre l'ardeur chevaleresque de leur jeunesse et de leurs aïeux. Véritables tournois auxquels les combattants se défient par des cartels, qui prennent quelquefois la forme d'un acte notarié; tournois auxquels assistent, sans se lasser, pendant de longues heures, de nombreux spectateurs empressés à juger les coups, et qui se terminent par les cruelles fatigues ou la pénible confusion du vaincu. La victoire ne se déclare pas toujours du même côté, ni toujours à armes loyales. Il en apprend quelque chose, Duplessis-Mornay, lorsque, dans la conférence de Fontainebleau, sous les yeux malicieux d'un roi devenu catholique, privé des livres dont il aurait besoin pour se justifier, il est accusé par le cardinal Du Perron d'avoir cité à faux les Pères de l'Église. Heure d'humiliation vivement ressentie, et que d'Aubigné,

d'après son propre récit, vengera quelques jours plus tard, lorsque Du Perron, voyant ses propres arguments se retourner contre lui sous l'habile tactique du bouillant capitaine, sera dans un tel embarras que les gouttes d'eau tomberont de son visage sur un manuscrit de Saint-Jean Chrysostôme.

Mais il y a d'autres érudits réformés que les gentilshommes, il y a des savants de profession, et à leur tête l'illustre Casaubon, le grand commentateur de l'antiquité classique, qu'Henri IV avait appelé de Genève à Paris et que se disputèrent, pour lui faire diriger leur bibliothèque, plusieurs souverains. Ce philologue célèbre était le plus modeste des hommes, et le plus humble des chrétiens. Le temple de Charenton, où se rendaient les réformés de Paris, qui ne pouvaient célébrer leur culte dans la capitale, n'avait pas d'auditeur plus assidu. Un dimanche de juillet, Casaubon le raconte lui même, il veut avec sa famille s'embarquer de bon matin pour franchir la distance en remontant la rivière. Il ne trouve pour cette fois qu'un petit bateau en mauvais état. Après quelque hésitation il le prend, pour ne pas manquer le premier service. Une fois en route, sa femme, suivant sa coutume, chante un psaume, en se servant d'un psautier qui était son cadeau de noces, et son livre de chevet depuis vingt-deux ans. Le voyage semblait terminé, lorsque le bateau chavire, la famille n'échappe à la mort que par un effet, vivement senti, de la bonté divine. Le précieux psautier, seul, est perdu. L'accident ayant causé quelque retard, on n'arrive au temple de Charenton que pour le second service, et même le chant d'un psaume est déjà commencé, justement ce verset :

Tirant ma vie du bord
Du bas tombeau de la mort.

Casaubon est frappé de cette coïncidence, de ce chant si bien adapté à la circonstance, et il remarque aussitôt, avec un Père de l'Église, que c'est le propre du livre des Psaumes

que chacun de ceux qui les écoutent ou qui les lisent en sont pénétrés et se les appliquent absolument comme s'ils avaient été écrits en vue d'eux mêmes. Grande vérité que celle-là, vérité que les protestants des générations ultérieures ont vérifiée à leur tour : combien de fidèles près de se décourager, combien de pasteurs du désert exténués de fatigue ont senti leurs forces renaître en lisant un verset de psaume qui leur parlait directement de leur misère présente, qui faisait retentir à leurs oreilles comme un éclat bienfaisant de la voix de Dieu.

La vie des Églises réformées n'a pas moins d'énergie et de naïveté que la vie individuelle des réformés éminents. Elle se manifeste au lendemain de l'Édit de Nantes par un fait nouveau : la construction rapide de vastes temples pour le culte désormais établi et permis. Il ne s'agissait plus, comme au temps des guerres religieuses, d'improviser le prêche dans une église catholique momentanément conquise si l'on était vainqueur, ou de le cacher dans une grange si l'on était vaincu et proscrit. Il s'agissait de donner au nouveau culte de vastes enceintes dessinées exprès pour lui, soit au milieu des villes où la religion dominait, soit dans les proches environs des villes où certains articles de l'Édit défendaient de la célébrer publiquement. C'était pour les Églises une pressante, une douce nécessité. Partout elle est comprise avec bonheur : l'entrain est le même dans la calme Normandie que dans l'ardent Languedoc. L'Église de Dieppe bâtit un beau temple; à peine est-il achevé qu'un orage vient le détruire. On ne se décourage pas : le roi Henri contribue de sa cassette, mais tous les membres de l'Église contribuent... de leur argent ce n'est pas assez : de leurs bras : « Tous ceux de la religion y travaillent journellement en personne, à l'envi l'un de l'autre. » Ainsi, l'élan populaire qui avait couvert le sol français de cathédrales gothiques, et qui faisait dire à un chroniqueur : « La terre s'était couverte d'une blanche floraison d'églises », cet élan se retrouvait chez nos pères les Réformés.

S'il y avait un élan pour construire les temples, c'est qu'il y avait un élan pour les remplir. La tranquillité nouvelle, l'assiduité rigoureuse, rendaient vite les lieux de culte insuffisants là même où l'on en possédait déjà plusieurs. Les délibérations des conseils d'alors sont remplies de lamentations qui font honneur à la piété de leurs administrés. Le temple est trop petit! s'écrie-t-on de toutes parts. — Il faut en faire un, tout de suite, répondent les habitants et leurs magistrats. Le conseil général de Montauban, sorte de république protestante, petite Genève du Midi, constate dans une de ses séances que le peuple faisant profession de la religion réformée augmente tous les jours et présente un tableau presque tragique des inconvénients produits par l'affluence des auditoires : personnes foulées, vieillards renversés, femmes évanouies, multitudes exposées hors des portes à l'intempérie des saisons; l'on s'est même livré des batailles pour s'arracher les places. Et le nouveau temple sera encore insuffisant, car à peine est-il inauguré que les disputes recommencent. Les conseillers du sénéchal se plaignant d'avoir un banc trop court, envahissent le temple avec des menuisiers. A la suite d'une longue querelle ils obtiennent la concession d'un pied et demi de plus : trop heureux d'agrandir un peu leur domaine au lieu d'être punis de leur ambition, comme le demandaient leurs rivaux, par une confiscation complète.

Un zèle aussi assidu produisait, il faut le dire, des résultats qui ne furent pas tous également heureux. La préoccupation constante des architectes était de réunir en aussi grand nombre que possible des auditeurs de la Parole de Dieu. Ils ne négligeaient pas aussi entièrement qu'on l'a supposé le souci de la beauté des formes et le soin des ornements : les patients travaux qui ont reconstitué par la pensée le plan de ces édifices rasés plus tard avec tant de vandalisme, font reconnaître en eux des Français doués du bon goût national; — mais il faut avouer que c'était pour eux un devoir bien secondaire, et que tout l'effort de leurs calculs tendait à faire

tenir le plus grand nombre possible d'auditeurs dans le moindre espace possible. Ils sont arrivés ainsi à grouper dans les temples qui desservaient les principales agglomérations protestantes de véritables multitudes : si bien que la tradition populaire a encore exagéré ces nombres si considérables, et s'est longtemps représenté le temple de Charenton comme l'un des plus vastes édifices de la terre. Il n'était assurément pas l'un des plus beaux : l'Église qui l'avait édifié, oubliait un peu trop peut-être ces élans de l'âme sous les voûtes mystérieuses qui avaient fait des cathédrales du moyen âge le type incomparable des maisons de prière. L'Église austère de la Parole n'avait voulu construire qu'un temple de la Parole.

Parole de Dieu fidèlement annoncée par des ministres qui étaient, en même temps que les pasteurs de leurs troupeaux, les fermes et belliqueux champions de la foi réformée dans toutes les controverses. Ces prédicateurs essentiellement français, voire même de vieille race gauloise, rendaient à la littérature nationale d'inoubliables services en réagissant avec bon sens, avec malice, avec éloquence contre la trivialité pédantesque et féroce qui régnait dans la chaire catholique, et qui ne laissait guère prévoir le grand style d'un Bossuet ou d'un Massillon. Où trouver quelque chose de plus français et de plus huguenot en même temps que ces paroles de Pierre Dumoulin sur la simplicité, la sobriété de la vie, et sur la puissance de la confiance en Dieu? « Lorsqu'un patriarche avait une pierre pour son chevet, c'était le temps auquel Dieu parlait du ciel aux hommes... Jamais tels songes que ceux de Jacob ne sont advenus à un homme couché sur le duvet... La vertu ne peut vivre sous l'empire des voluptés, ni entrer en un esprit qui discerne mieux les vins et les sauces que les bonnes doctrines. Un père et une mère qui accoutument leurs enfants à délicatesse, et qui leur donnent tout ce qu'ils demandent, en recevront en fin de l'affliction... Or Jacob étant ainsi mal couché et logé à la belle étoile, ne laisse pas

de dormir profondément et de jouir d'un doux sommeil. Au contraire vous trouverez des hommes qui ne peuvent dormir en un bon lit. D'où vient cette différence? Cela veut dire que Jacob se fiait en Dieu sur lequel il déchargeait ses soucis avant que de s'endormir, ayant Dieu pour conducteur et cheminant en sa vocation. »

Ces ministres distingués, excellents écrivains, redoutables lutteurs, étaient entourés par leurs Églises d'un respect familier, digne d'elles et digne d'eux. Ces Églises, un peu trop dominées par leur sage économie dans la construction et l'entretien des temples, un peu trop préoccupées de réduire au strict nécessaire toutes les dépenses du culte, se montrent dans les délibérations qui nous ont été conservées, animées d'un tout autre esprit quand il s'agit soit des écoles, soit des pasteurs. Faut-il faire venir un pasteur de Genève? L'Église d'Anduze, qui vient d'achever son temple, délègue un de ses membres, muni des instructions les plus généreuses pour le voyage et l'installation de ce ministre. Faut-il, chose bien plus délicate, régler la situation d'un vieux et dévoué serviteur qui ne comprend pas par lui même que l'heure de la fatigue est venue? l'Église de Sedan prend cette naïve délibération, dont la franchise un peu brusque, accompagnée des sentiments et des procédés les plus fraternels, n'a plus rien de blessant : « Messieurs nos magistrats, prenant occasion des faiblesses et débilités qui souvent surprennent monsieur Fornelet prêchant en chaire, se sont présentés pour faire remontrance au Consistoire qu'il est temps de donner repos à notre dit sieur et de fixer son état, à quoi toute la compagnie prêtant l'oreille et pensant sérieusement, a pris résolution de déclarer à notre dit sieur susnommé, que, suivant la discipline écclésiastique, il sera prié de consentir à ce que l'Église se pourvoie d'un nouveau pasteur à sa place; lui réservant l'honneur du ministère, conservant les titre et les qualité de pasteur, et aussi son entretien entier qui lui sera continué; et néanmoins liberté sera laissée à notre dit Pierre

Fornelet de prêcher quelquefois, mais rarement, quand il se sentira plus fort et robuste... à quoi notre dit sieur a consenti. »

Tels étaient les soins, les énergiques et délicates vertus, le zèle des fidèles et des conseils des Églises; telles étaient la science et l'activité de leurs conducteurs. Mais au-dessus des Églises réformées, il y avait l'Église réformée de France, la vie commune et collective des réformés français. Ce sont surtout nos synodes qui s'occupaient des grandes questions d'école, de collège et d'académie. Nos synodes provinciaux et nationaux ne séparaient pas le zèle pour l'église du zèle pour la science. Le temple se doublait volontiers d'une librairie; et lorsque le Synode se réunissait à La Rochelle, où tenait-il ses séances? Dans la grande salle de la Bibliothèque que l'on venait de fonder. Les bourgeois, négociants et armateurs de la vaillante Rochelle, qui offraient ainsi l'hospitalité à la représentation suprême de leur Église comprenaient donc, aussi bien que les érudits et que les gentilshommes lettrés, l'honneur que la culture de l'esprit pouvait apporter au service de l'Éternel. Sur cette question, sur d'autres encore, une ferveur religieuse éclairée leur montrait d'avance, comme un but qu'il fallait atteindre au plus tôt, les progrès sérieux de la civilisation moderne. Eux qui se trouvaient en rapport avec les trafiquants les moins scrupuleux des îles lointaines, ils vont, les premiers peut-être, élever la voix contre les abus de l'esclavage des noirs, ils vont bientôt adjurer les marins et les planteurs réformés de ne pas maltraiter les pauvres gens que Dieu confie à leur miséricorde. Et dès les années qui nous occupent, les synodes interdisent les scandales du jeu, les loteries et roues de fortune, excepté celles qui seraient autorisées pour l'exercice de la bienfaisance, pour le soulagement des malheureux : réserve charitable, digne de ces cités réformées où se préparaient modestement les associations de femmes chrétiennes qui précédèrent cette grande et belle œuvre catholique, les sœurs de charité.

Mais parmi toutes ces nobles préoccupations pratiques, celle qui concentre singulièrement l'attention des Synodes, c'est l'enseignement des collèges et des académies, leur organisation, leur discipline, sans que l'Église et l'École, quoique distinctes, se séparent un seul instant. Lorsque les statuts de la nouvelle Académie de Montauban viennent d'être fixés, dans quelle enceinte en est-il donné lecture ? Dans le temple. Lorsque le collège a terminé son exercice annuel, où les écoliers viennent-ils recevoir leur prix ? Dans le temple ; — et les consuls chargés de la distribution, par une très sage précaution huguenote contre l'orgueil, bien loin d'accabler de compliments les jeunes lauréats, leur font une petite remontrance pour les engager d'autant plus à étudier.

Dans les académies protestantes fondées ou confirmées alors grandit une génération de pasteurs savants et hardis, qui sans se départir de la foi chrétienne la plus vive et la plus pure, feront bientôt fleurir plusieurs branches nouvelles des sciences religieuses. Pour le moment, l'esprit de controverse et d'affirmation l'emporte sur l'esprit de critique et d'examen. La science réformée sortie de la tempête, se serre confiante autour du mât du navire, la Confession de la Rochelle qui porte le pavillon de la Grâce et de la Parole de Dieu.

L'homme qui s'occupe le plus de cet enseignement est aussi le modérateur du Synode de Gap, le pasteur de Montélimar Daniel Chamier. Savant controversiste, il dresse contre le docteur catholique Bellarmin un monument immense dont le titre belliqueux pourrait se traduire ainsi : l'arsenal. — Arsenal inépuisable en effet, où les champions de la Réforme trouveront des armes pour toutes les querelles qui séparent les deux religions. Trop belliqueux seulement, Daniel Chamier et le Synode font cette déclaration plus solennelle qu'utile : le pape n'est autre que l'antéchrist. Cette formule a pour effet d'irriter le roi Henri contre Chamier, et de susciter des obstacles contre la fondation du collège de Montélimar. Le

pasteur menacé dans son œuvre favorite n'hésite pas plus devant le prestige de la cour qu'il n'hésitera un jour devant les boulets de canon : il veut voir le roi et s'expliquer avec lui face à face, il fait le voyage de Fontainebleau. Là il visite sans difficulté les grands seigneurs de la Religion, le duc de Bouillon, Odet de la Noue; mais il ne tarde pas à constater que s'il éprouve un vif désir de voir le roi, le roi éprouve un désir non moins vif de lui échapper. Dans les intervalles de ses démarches il se rencontre avec un religieux, qui avait été précédemment son adversaire et avait croisé avec lui le fer théologique, il le retrouve maintenant devenu ce personnage redoutable, le confesseur du roi. Le courtois polémiste lui demande où il en est de son grand ouvrage. Chamier lui répond qu'il regrette d'en être si souvent dérangé, mais qu'il espère terminer bientôt le second volume. « Alors je prie Dieu, dit le Père Jésuite, qu'il vous fasse la grâce, en y travaillant, de trouver la vérité. » Et le huguenot lui fait cette brève réponse : « Ainsi soit-il ! »

Le modérateur du Synode de Gap finit par aborder le roi. Il se justifie sans bassesse des reproches qu'on lui a adressés, et le collège de Montélimar ne tarde pas à être fondé. C'était là un des mille incidents de la situation difficile où l'Édit de Nantes avait laissé les Réformés vis-à-vis de la couronne, de la majorité catholique et de la légalité. Que faut-il penser de la conduite de Henri IV à l'égard de ses anciens coreligionnaires? Voilà une question qui s'impose à nous pour la conclusion de cette revue. Or, si nous nous rappelons les détails plus que suspects de cette abjuration qui fut saluée du nom de conversion par le monde catholique; si nous envisageons le désir témoigné souvent par le nouveau converti de voir ses anciens compagnons d'armes imiter son exemple, et la joie malicieuse qu'il laissait éclater lorsqu'une controverse tournait mal pour eux; si nous estimons enfin, l'histoire en mains, que ses plus importantes concessions aux Réformés, les places de sûreté et les assemblées politiques, en organi-

sant le corps protestant comme un État dans l'État, lui créaient un péril plutôt qu'une force, nous sommes tenté de regarder Henri IV comme le dangereux ennemi de nos pères.

Mais d'autre part, et surtout si nous évoquons le souvenir de l'administration tutélaire et énergique qui brisait les résistances des parlements fanatiques, qui contraignait un évêque ancien curé de la Ligue à faire amende honorable pour avoir mal parlé des huguenots, qui menaçait de la potence la démagogie de la capitale ennemie mortelle de ceux de la Religion; si nous remarquons que les places de sûreté étaient regardées par tous, amis ou ennemis, comme une garantie nécessaire de la liberté de conscience; si nous rendons justice aux procédés respectueux du roi qui accordait à son ancienne Église une somme annuelle considérable, sans pour cela diminuer en rien son droit de se gouverner elle-même; si nous comparons la liberté dont jouissaient nos synodes fréquemment convoqués, avec la situation légale de notre Église dans une période quelconque de son histoire; alors, n'observant pas l'homme mais appréciant le roi, nous nous associerons aux témoignages de regret qui éclatèrent dans toutes les populations réformées à la nouvelle du crime de Ravaillac, et nous souscrirons aux paroles émues des historiens de l'Église de Dieppe sur ce qu'ils appellent l'agréable et équitable règne de Henri le Grand.

En terminant cette esquisse bien incomplète d'une courte période de notre histoire, je ne puis oublier que la Société qui étudie cette histoire dans son ensemble est arrivée à son trentième anniversaire. Voici plus de trente ans que la Société de l'Histoire du Protestantisme français travaille avec une infatigable ardeur à la recherche, à la critique, à la publication de tous les documents et de tous les ouvrages qui intéressent la vie de nos aïeux. Pourquoi n'est-elle pas plus généralement connue des fidèles de nos Églises? Et pourquoi, lorsqu'on apprend à la connaître, n'est-elle pas plus généralement soutenue? Puissent en ce jour les traits qui ont passé devant vos

yeux, et qui, pour la plupart, ont été produits à la lumière de l'histoire par le labeur de cette Société, suggérer à tous le désir de la suivre et de l'aider davantage dans ses travaux ! Qu'y a-t-il de plus pieux pour des descendants que de pénétrer patiemment dans l'existence de leurs ancêtres? Pour peu qu'ils soient sérieux et sincères, quelque élan de la piété d'autrefois, quelque souffle de l'esprit d'autrefois passera dans les âmes d'aujourd'hui. L'âme humaine a toujours besoin d'être renouvelée et vivifiée, et les Églises plus encore que les âmes individuelles. Ce n'est pas une fois seulement que les ossements de la vision d'Ezéchiel ont été ranimés par le souffle de l'Éternel : « O mon peuple, je mettrai mon esprit en toi, et tu vivras. »

ÉDOUARD SAYOUS.

DOCUMENTS

LETTRE DE TH. DE BÈZE

A UN PERSONNAGE INCONNU

16 août 1573[1].

Un an s'est écoulé depuis la Saint-Barthélemy, Les protestants ont partout couru aux armes pour venger leurs frères odieusement massacrés et se préserver du même sort. La résistance s'est concentrée en deux villes héroïques, La Rochelle et Sancerre. La première, assiégée par le duc d'Anjou, ne put être réduite, et obtint des conditions favorables (24 juin 1573). Exercice de la religion à La Rochelle, Nîmes et Montauban, délivrance des prisonniers, liberté de conscience pour tous. Ce traité où Sancerre n'était pas compris, ne fut point accepté par les réformés du Quercy, de la Guyenne et du Languedoc, qui demandaient comme premier point, la réhabilitation de Coligny ainsi que la liberté de culte pour tous les protestants sans exception. Ils étaient encouragés par Th. de Bèze, qui ne croyait pas à un accord durable, et dont la lettre ci-après montre les défiances à l'égard du parti des politiques qui commençait alors à se dessiner. Cette épître à un personnage inconnu, est donc une page d'histoire, un avis dont on retrouve l'influence dans les délibérations de Nîmes et de Milhau. Voir Anquez, *Histoire des assemblées politiques des réformés de France* (p. 1 à 7).

Monsr, je vous remercie en premier lieu de ce qu'il vous plaist me tenir du nombre de ceulx auxquels vous communiquez ce qu'a mon advis tous avez en plus grande recommendation que plusieurs de vos plus grands e particuliers affaires. Je vouldroys estre celuy de ma part qui vous peust représenter quelque chose telle qu'attendez

1. Lettre sans suscription, dont la minute originale est conservée à la Bibliothèque de Genève (*Lettres de Bèze*, vol. 117).

de moy, e le di seulement pour ce que je scay à la vérité le peu qui est en moy. Ce nonobstant oultre ce que jay discouru avec Mon^r D'Amour, ie vous diray franchement ce qui me semble de ces affaires. La raison est tousiours une et invariable en substance, encores qu'en l'application de ses conclusions ès choses de ce monde qui ne sont iamais en un estat, elle soit contraincte de fleschir pour conclurre à exécuter ce qu'elle iuge estre raisonnable, comme un ouvrier est contrainct de faire des flesches selon le bois qu'il a entre les mains.

Je ne mesbahi point donc si ceulx desquels on recherche aujourd'huy les advis pour pacifier la France, ie dis ceulx qui taschent au droict but, regardans à qui ils ont affaire, rabatent beaucoup de ce qui se debvroit conseiller, e demander e ottroyer; E mesmes si en ceste matière gisant pour la plus part en conjectures qui sont diverses, selon ce que cestuy ci ou cestuy la fait ou pense scavoir, il se trouve de la diversité, ou mesmes de la contrariété en tels advis, y entretenant souvent les passions particulières qui obscurcissent le droict e pur jugement. Mais il fauct parmy cela que ie confesse, soit que ie me trompe ou non, qu'à mon advis *nous faisons à la manière des François qui se hastent tant au commencement qu'ils perdent l'aleine a my chemin.* Le but demeure qu'il fault servir à Dieu. Mais combien s'en rabat-il peu à peu? L'aultre but demeure qu'il fault que l'innocence de nos pauures frères se voye, e leur mort soit pour le moins cognue inique. Mais comment cela s'esvanouit-il? Certainement je le voy tellement s'abolir que bientost il s'en souciera qui vouldra. Car à mon advis il ne tiendra pas à laisser ensevelir tout cela que tout n'aille bien. Qui pis est ceux qui presseront ce poinct seront appelés sanguinaires e vindicatifs. Monsr n'estimez pas, s'il vous plaist que ceci soit fondé sur vostre discours (car vous n'avez pas oublié ce poinct, et je ne doubte pas de vostre affection), mais ie scay bien pourquoy ie le dys me fondant sur le train que prend ceste négotiation de la paix.

Jy apercoy une aultre faulte plus grande encore, c'est qu'on insiste plus sur la seureté de la paix, ou à vray dire, de ceulx qui font la paix, *qu'au principal point d'icelle, à scavoir comment Dieu sera servi et honoré.* Et pour venir à ce poinct, il m'est advis qu'on rabat beaucoup de ce zèle qui a engendré, nourri et entretenu L'Église de Dieu, pour s'arrester aux raisons politicques, quelquefois flattant

ceulx qu'on debvroit estonner du iugement de Dieu, non point par L'Escriture qu'ils mesprisent, mais leur proposant ce que, vueillent ou non, ils voyent devant leurs yeux, et leur faisant sonner ce que les plus sourds d'entr'eux sont forcés d'ouyr de leur propre conscience : e qui pis est, quelquefois cela se faict leur proposant ie ne scay quelles espérances de grandeur, s'ils se veulent tourner du costé de Dieu, comme s'il y avoit apparence que Dieu fust bien tenu à eulx, après avoir faict du pis qu'ils ont peu, de leur dire grand merci de ce que ne pouvans pis faire, ils ont iugé que leur meilleur seroit de se renger du costé du reste qui est eschappé de leurs cruaultés, pour navoir peu faire tout ce qu'ils ont voulu. Sur cela ie ne nie pas que Nostre Dieu ne face abonder sa grace ou le péché a abondé. Mais en conscience, y a il apparence la moindre du monde de tel changement? Et s'il doit advenir, comme ie le désire de bon cueur, tant y a que le chemin seroit pour les y amener, non par celuy qu'on prend, qui ne peult faillir de les nourrir en leur orgueil e impiété, mais tout le contraire, de les abaisser jusques aux enfers par une claire démonstration de leurs horribles meffaicts contre Dieu e les hommes, non point par invectives passionnées comme celles que contiennent les Dialogues que jay veus[1], encore que Dieu se serve de tout, mais par bonnes graves et tonnantes sentences. Cela vouldroy-je bien veoir pour fondement d'une vraye paix, ou bien qu'on se teust du tout de ces discours, remonstrant simplement ce qui est nécessaire a une bonne e ferme paix, e leur laissant penser le reste, si Dieu leur en faict la grace; ce que de ma part ie suis bien marri de ce que ie ne puis esperer aultant que ie le désire.

J'adiousteray à ce que dessus ce qui concerne les instrumens de ceste paix dont on se sert envers ceux de deça, c'est a dire pour vous parler librement envers ceulx qu'ils ont craint, non par iuste raison mais par un iuste jugement de Dieu, qui fait que les mauvaises consciences ne sont jamais asseurées, ne vous ny les aultres a la vérité n'ayant faict la centiesme part de ce que vous debviez, et qu'ils présumoyent que debviez faire. J'adiousteray dis-je quant à ceulx là que vrayement nous justifions ceulx que nous condamnons à bon droict, comme s'estans precipités en ce massacre par leur simplicité

1. C'est le fameux : *Réveille matin des François*, œuvre de Nicolas Barnaud, imprimé à Bâle peu de mois après la Saint-Barthélemy. On a ici le sentiment de Th. de Bèze sur cet important écrit.

par trop grossière, car ceulx-là pour certain avoient quelques fondemens de leur simplicité, voire aussy grands qu'il est possible d'avoir entre les hommes. Mais nous desquels on se sert manifestement pour non seulement nous décevoir, mais qui plus est, pour décevoir le reste de nos frères, quelle excuse aurons-nous devant Dieu ni devant les hommes? On nous met en avant la nécessité, c'est a dire que ceux qui n'ont devant les yeulx que le reste de nostre ruine, ne pouvans venir a bout de leurs desseings, estans contraincts de revenir à leurs [prémices?] nous debvons estimer que faulte de moyen de nous pouvoir exterminer les nous a rendus amis et favorables. Il le croira qui vouldra, e non pas moy. Et si on dit qu'en cela nous sommes trop deffians, ie vous prie quelle est ceste impudence de nous cuider faire croire non seulement qu'on tasche à la paix, mais qui plus est quelle soit faicte et publiée le 25 de Juin, et que cependant à Sancerre nos pauvres frères soyent plus cruellement poursuyvis que jamais, e ni ait un seul lieu en France, si ce n'est là où ils ne peuvent, et ne leur est expédient de faire selon leur intention, où ils ne façent du pis qu'ils peuvent ou par force ou par trahison. Entre ces trahisons bien villaines qu'elle est ceste là qu'ils monstrent partout les serments qu'ils appellent de ceux qu'ils nomment les coutents de par deça, comme s'ils condamnoyent leurs frères qui ont trop mieulx faict par dela.

Je me doubte fort que moy mesme soubs umbre que ie nay a la vérité regardé à ce beau serment plus près que ie nay faict, quoy qu'on ne l'ayt ensuivi, et que ie me suis offert de mentremettre de ceste pacification, quand on la chercheroit telle et ainsy qu'il appartient, en ayant mesmes dit et escrit mon opinion, ne soye compris au nombre de ceulx qu'on faict servir de chouette pour la pipée des aultres. Mais quant à moy s'il plaist à Dieu, j'espère y donner bon ordre. Je vous prie d'aultre part de ce que je m'asseure estre conforme à vostre intention, qui est non pas de vous destourner de pourchasser ce que nous debvons tous désirer pour l'honneur de Dieu, le bien public de nostre patrie, et le repos de nos pauvres et affligés frères qui ont mieulx faict que nous, mais de nous comporter tellement que ces mocqueurs pour le moins ne se servent de nous pour instrumens de la ruyne de nos frères et la nostre. Je ne compte pas entre ces mocqueurs le Seigneur que scavez. Ie le dy en vérité, mais plus tost de ceux desquels on abuse en son endroict, ce que ie

ne dy poinct pour coniecture, ains le pense veoir par effects tous manifestes.

Conclusion : Je fay banqueroute de ma part jusques à ce que ie voye toutes choses contraires, et ne seray pas marri cependant que le traficque se continue par gens de bonne foy et mieulx advisés que moy, priant le Seigneur vous tenir en sa saincte et digne garde, après m'estre bien fort recommandé à vos prières.

De Genève ce 16 d'Aoust 1573.

TH. DE B.

UN RELAPS DU MAS-D'AZIL

SENTENCE PRONONCÉE LE 14 NOVEMBRE 1686 PAR LE TRIBUNAL CRIMINEL DE PAMIERS, CONTRE LE CADAVRE DE PHILIPPE LAFFONT — RELAPS — MORT EN JUIN 1686.

Judi quatorsième novembre mil six cent quatre vint six, M. Marfaing lieutenant général criminel rap^r opiniant, Messieurs Destailz lieutenant, par^r ass^r Lamarque, Lagarde Cancel, Dariac con^er honoraire et taxateur, Carme Roussel con^er.

Entre le procureur du Roy demandeur a ce que lé proces soit fait au cadavre ou à la mémoire de Philipe Lafont fils de Paul du lieu de Lasserre paroisse du Maz d'Azile, ce faisant que conformement à la declaration de Sa Majesté du xxix avril dernier il sera trainé sur la claie, jetté a la voirie et ses biens confisqués pour avoir après son abjuration de la Religion pretendue Refformée refusé a son curé estant malade de recevoir les sacremens de leglise et declaré quil voulait persister et mourir dans ladite R. P. R. et quil seroit mort dans cest malheureuse disposition, d'une part Et Me Jean Darmaing procureur en la présente seneschaussée et curateur donné à la memoire du d. Philipe Lafont oui et deffandeur d'autre.

Veu par nous Jacques de Marfaing lieutenant général criminel rapp^r la Declaration de Sa Majesté du 29 avril dernier, larrest de registre de la cour departem^le de Toulouse du 22 mai suivant,

registrés en ce siège ce dixie jour aussi suivant, certifficat de Mr leveque de Rieux du 3 septembre dernier, duquel résulte que le d. Philipe Lafont estoit compris et escrit au role des nouveaux convertis a la religion catolique, apostolique et romaine remis dans son secretariat, verbal du sieur Rousselet curé du Mas d'Azil du 21 du susd. mois de Juin dernier tan sur le refus et declaraón dud. Lafont. Requeste du procureur du Roy avec lappt reuquis au bas portant commission a Monsieur de Lamarque coner du cinq Juillet suivant exploit dassignaón donnée a trois témoins du vii du même mois, Linformáon faite en conseqce sur les lieux par led. commre contenant la dépóon desd. trois temoins, autre requeste du procúr du Roy avec lappt mis au bas ce 25 dud. mois de juillet portant nomminón de curateur doffice à la memoire du d. Philipe Lafont, dud. Darmaing procúr, exploit de signifficón de lad. requet et appant faits au d. curateur le vingt sixiè du d. mois audión du dit curateur du 29e. Dire et conclusions du procúr du Roy sur la forme de proceder du même jour, sence du lendemain xxx dud. mois de juillet portant que les temoins ouis et autres qui pourront lestre seront recollés en leurs dépóons et accares et confrontés aud. curateur sy besoing est signiffiée le même jour exploit d'assignáon donnée aux trois témoins ouis aux fins de lad. sentence, du 20 Aoust dernier, reqt du procúr du Roy avec lordonnance mise au bas le 27 dud. mois qui declare la peine de 10t a chacun des d. témoins faute de sestre présentés et néantmoins ordonne quils se présenteront, exploit mis en suite le landemain. Cayès de recollement de deux desd. témoins, Cayés de confrontation dyceux, dire et conclusions deffinitives du procureur du Roy, audition du d. curateur faite cejourdhui derriere le barreau et tout consideré en deslibéráon.

Par nostre présente sentence disant droit aux conclusions du procureur du Roy, avons déclaré et déclarons led. Philipe Lafont estre mort dans le cas de la déclaration de Sa Majesté du d. jour vint neufieme Avril dernier. Et pour la réparation avons ordonné que le cadavre dud. Philipe Lafont sera mis sur une claye par l'exécuteur de la haute justice et trainé par les rues et carrefours du Mas d'Azil, et jetté ensuite a la voirie. Déclarons en outre les biens delaissés par le d. Philipe Lafont acquis et confisqués a qui de droit sauf de la troisieme partie dyceux que nous avons distraite en faveur de sa femme et enfans sy point en y a Et les frais de justice et des-

pens envers ceux qui les auront exposés. Jugé le 14 9bre 1686.

MARFAING, lieut. gnal crimel.
DESTAILZ, lieut. pr assr.
CARME, conser.
LAGARDE Jean, doyen.
LAMARQUE, consr hon.
DARIAC, consr hon. taxateur.
ROUSSEL, conssr.
CANCEL.

(Archives de la mairie du Maz-d'Azil.)

EXTRAITS DE LA GAZETTE DE HAARLEM

SUR LES PERSÉCUTIONS EXERCÉES CONTRE LES PROTESTANTS FRANÇAIS[1] EN 1698

Paris, janvier 1698. — On a trouvé dans le cabinet du roi la requête suivente :

Au Roi,

Sire,

Vos sujets qui font profession de la Religion prétendue réformée suivant les édits, de laquelle vous leur avez interdit, il y a quelques années l'exercice public, viennent se jeter aux pieds de votre Majesté, et la supplier humblement d'avoir pitié de leur misère qui est telle que Votre Majesté ne saurait la voir sans verser des larmes et sans en avoir pitié. Votre Majesté, Sire, a toujours tenu pour un honneur d'arrêter le cours de ses armes, et celui de ses victoires pour donner la paix à l'Europe. Est-ce que donc vos propres sujets qui n'ont jamais failli à la fidélité qu'ils vous doivent et que leur religion leur commande, seraient seuls privés des effets de votre royale bonté? Sire, permettez-leur de se servir de ces mots : qu'ont-ils

1. Voir les communications antérieures du docte archiviste de Haarlem. M. Enschedé, sur ce sujet (*Bull.*, t. XXIX, p. 262 et 401).

fait et de quelles fausses couleurs s'est-on servi pour les rendre aussi odieux aux yeux de Votre Majesté?

Ils sont persuadés qu'après Dieu ils vous doivent une obéissance sans bornes. Ils ne connaissent personne sur terre qui a le pouvoir de les délier de l'obéissance qui vous est due. Craindre Dieu et honorer Votre Majesté, sacrifier leur vie et leurs biens à votre service, a toujours été leur maxime qu'ils enseignent avec soin à leurs enfants. Ce n'est qu'avec la plus grande injustice qu'on peut porter à leur compte des troubles et des insurrections qui ont eu lieu sous les reignes précédents. Votre Majesté est trop éclairée et son conseil est trop sage pour ne point savoir que ces troubles ont été excités ou par des princes héritiers directs de la couronne, ou par des grands seigneurs auxquels les prétextes ne feront jamais défaut, surtout quand ils pensent qu'un premier ministre abuse de l'autorité de son Roi. En vérité, Sire, jamais on n'a vu un des suppliants durant votre règne ne pas faire son devoir. Ils peuvent même se glorifier de l'approbation accordée par Votre Majesté à leur fidélité qui est toujours restée immuable, nonobstant que durant la minorité de Votre Majesté dont les droits leur ont toujours été sacrés, on ait souvent essayé de les faire se soulever.

Nous ne doutons nullement, Sire, que Votre Majesté, trop occupée pour pouvoir apprendre à fond notre religion, n'aye entendu dire que nous l'exerçons par pur scepticisme, et que nous l'abandonnerions sans peine et sans scrupule, sitôt que nous verrions dans quels embarras nous tomberions par suite des édits et des déclarations qu'on a obtenues en vous forçant la main. Mais nous vous prions, Sire, par cette bonté royale qui est la cause du repos et du bonheur de vos sujets, de vouloir cette fois écouter et faire attention au conseil qui vous est donné, et au scepticisme avec lequel on nous a si vilainement dépeints et déshonorés aux yeux de Votre Majesté. On ne peut pas dire qu'un esprit de libertinage a engagé tant de milliers de personnes à quitter leur pays, un pays plein de tant de biens, pour aller mendier leur pain à l'étranger. Pour cela, Sire, nous vous prions de cœur d'avoir pitié de nous et de nous permettre de rentrer, etc.[1].

1. Cette lettre, émanée des réfugiés, se rattache aux curieuses négociations qui précédèrent la paix de Rysvick et demeurèrent sans résultats. Voir l'intéressante étude de M. Frank Puaux (*Bull.*, t. XVI, p. 257, 305).

Paris, 31 janvier 1698. — En Poitou on continue à malmener les nouveaux convertis, mais rien ne peut les ébranler et ils continuent à tenir leurs assemblées. A la dernière près de Poitiers il y avait 7000 personnes. En Languedoc et dans le pays d'Aulnis ils ne font point autrement.

Orange, 1er février. — Depuis que la principauté en suite du traité de paix a fait retour au roi de Grande-Bretagne, toute contrainte aux consciences a cessé, et l'on a rétabli la religion réformée en son ancien lustre, mais on a dû les premiers temps se tirer d'affaire sans ministre jusqu'à ce qu'ils fussent sortis de la prison où ils ont passé douze ans et un mois. Le 26 novembre ils furent mis en liberté à Pierre Encise où on les avait enfermés et ils se rendirent à Lyon, où ils eurent la permission de rester afin de se pourvoir de ce dont ils auraient besoin. Ils y restèrent plusieurs jours et reçurent des grandes marques d'estime même des catholiques pour leur constance. Mais le désir de retrouver leur troupeau les fit hâter autant que possible leur départ, nonobstant les nouveaux catholiques qui les priaient de rester quelque temps pour les reconforter. Ils furent accompagnés à leur départ par une grande multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, les larmes aux yeux. En tous les endroits où ils passèrent durant le voyage, ils furent reçus avec grand honneur, salués par une troupe de gentilshommes et félicités. Ils furent aussi accompagnés par des moines qui leur rendirent tous les services imaginables. Quand enfin nous reçûmes la nouvelle que le coche était proche de la porte de Balthasar, et et que l'on pouvait le voir de loin, tout le peuple sortit au-devant d'eux, jeunes et vieux, hommes, femmes et enfants criant : vive le Roi et les ministres! Des hommes armés postés près de la rivière déchargèrent les mousquets. A une certaine distance de la ville, les ministres descendirent de carrosse et pénétrèrent entre deux haies formés par la bourgeoisie, ou plutôt ils furent portés par le peuple désireux de les voir. A la porte on tira le canon, et toute la journée les magàsins restèrent fermés comme à un jour de fête. Les jours suivants, ils reçurent les visites des principaux habitants, aussi des catholiques et furent félicités de leur arrivée et de leur délivrance. Le premier dimanche ils prêchèrent en trois endroits : Mons. Gondrand sur le 116 pseaume : *Mon âme retourne en ton repos, car le Seigneur nous a fait du bien.* Mons. Chinon prit

pour texte quelques paroles du second chapitre des actes des apôtres, et le troisième, Mons. Petit, prêcha sur les premiers versets du 116 psaume. Le dimanche suivant a été un jour de jeûne. Ensuite on a fait choix d'anciens et de diacres et ainsi l'église réformée s'est trouvée rétablie.

Paris, 24 mars. — Mademoiselle Berthe nouvelle convertie a été enfermée aux Nouvelles catholiques et M. Rivière à la Bastille.

Paris, 31 mars. — Le lieutenant du guet a été faire des excuses au nom de M. d'Argenson, lieutenant-général de la police, au comte de Portland, envoyé extraordinaire de S. M. le Roi d'Angleterre, à cause de l'arrestation du S. Wicat un des aumôniers de son Excellence dont on ignorait le caractère, et qu'on a arrêté sur le bruit qu'il officiait dans les maisons des nouveaux convertis.

Paris, 7 avril. — On reçoit de toutes les provinces du royaume des nouvelles au sujet des persécutions auxquelles les nouveaux convertis sont sujets. A Bordeaux on a arrêté le même jour dix à douze jeunes filles qu'on a enfermées dans des cloîtres et en cette ville on en arrête ainsi journellement.

Paris, 11 avril. — Cette semaine on a enlevé beaucoup de jeunes filles qu'on a mises dans les couvents des nouvelles catholiques et entre autres la fille unique du Sr de la Penissière, gentilhomme poitevin et nouveau converti, ce qui cause une grande terreur aux autres demoiselles de cette sorte.

Paris, 14 avril. — Vendredi matin on a arraché à ses parents une jeune fille de quinze ans pour la mettre aux nouvelles catholiques, dans lequel on a enfermé depuis un mois soixante-dix jeunes filles. Mais la marquise de la Barre a réussi à sortir du royaume avec ses deux filles.

Paris, 9 mai. — Les lettres de la Rochelle annoncent que dix à douze des premières familles ont émigré aux Cévennes. On a envoyé les régiments irlandais pour y vivre à discrétion chez les nouveaux convertis. Le peu de réformés qui restent encore dans l'évêché de Noyon sont persécutés à outrance par l'évêque qui espère rentrer de cette manière en grâce auprès du Roi.

Paris 12 mai. — Monsieur Desgrès exempt a enlevé une jeune demoiselle de condition, nouvelle convertie, qui habitait chez sa grand'mère Madame de Saint-Hilaire, veuve du lieutenant-général de l'artillerie, et l'a conduite au couvent des nouvelles catholiques.

Paris 9 juin. — L'intendant de Saintonge a fait, le mois dernier, un tour dans les villes et villages de sa province qui sont habités presque exclusivement par des réformés, et a demandé aux habitants s'ils voulaient vivre dans la religion de leur Roi. Mais ils ont tous répondu avec une constance exemplaire qu'ils voulaient vivre et mourir en leur foi.

Paris 13 juin. — Les persécutions contre les réformés en Guyenne augmentent de jour en jour comme dans les autres provinces, et on recherche avec soin ceux qui tentent de quitter le royaume. On ne laisse passer nulle part un français, à moins qu'il n'ait une attestation de son curé, qu'il est bon catholique. Mais comme le danger et la crainte rendent inventifs, on ne peut empêcher que beaucoup ne quittent le royaume par des voies détournées.

Paris 27 juin. — Les amis de l'évêque de Chartres disent qu'il n'a aucune part aux persécutions contre les nouveaux convertis, mais que tout a lieu sur les ordres de Mons. de Basville et du comte de Broglio qui commande les troupes de Sa Majesté depuis quelques années en cette province. Le Sr Fleuri a été condamné par le présidial d'Orléans à un bannissement de trois ans, pour avoir prié en famille. Il en a appelé au parlement, mais la sentence a été confirmée vu qu'il avait déjà été condamné une fois pour ce fait.

Paris 1er août. — Hier on a de nouveau enlevé quelques jeunes filles N. C. et parmi elles, la fille de Mons. de Vic, une des meilleures familles, âgée de vingt-cinq ans, qu'on a enfermée aux nouvelles catholiques.

Une autre demoiselle de Loudun qui avait été amenée ici sous l'inculpation de profanation, mais que le parlement a déclarée innocente, a été mise à la conciergerie.

Paris 20 septembre. — On a arrêté plusieurs nouveaux convertis en Vivarais qui se réunissaient de nuit, on en a pendu quelques-uns; d'autres sont envoyés aux galères.

Paris 3 octobre. — On écrit de Lyon qu'on instruit le procès de quelques nouveaux convertis accusés de s'être rendus à Orange et d'y avoir pris part à la célébration de la Sainte-Cène. Nonobstant les mesures que l'on prend cette sorte de gens continue à se réunir dans des endroits déserts pour célébrer leur culte.

Lyon 30 septembre. — L'intendant du Languedoc a prononcé une sentence terrible contre les nouveaux convertis qui ont été

arrêtés à leur retour d'Orange. Environ cent cinquante âgés de dix-sept à soixante-dix ans sont condamnés aux galères et leurs biens confisqués. Ceux au-dessous de dix-sept et au-dessus de soixante-dix ont été relâchés, mais ils sont condamnés à des amendes qu'ils sont incapables de payer. Les commerçants Jonquet et Ribes, dont le dernier passe pour avoir une fortune de 50,000 écus, sont parmi les condamnés aux galères, quoiqu'ils aient prouvé que vu leur commerce ils ont dû quitter Nîmes pour se rendre à Orange et Avignon. Les autres sont presque tous des bourgeois de Nîmes, Uzès, Montpellier et autres localités voisines. Outre les hommes, il a aussi condamné les femmes et les jeunes filles à avoir la tête rasée et a être enfermées au château de Sommières. Cette terrible sentence frappe environ quatre cents personnes en Languedoc et Dauphiné, et détruit un grand nombre de familles. La sentence a été exécutée séance tenante et les condamnés aux galères ont été expédiés par Saint-Gilles et Arles à Marseille.

Paris 21 octobre. — Le Theatin Gabillon s'est rendu en Suisse pour embrasser la religion réformée.

Paris 24 octobre. — La comtesse d'Auvergne qui vient de mourir à Bergen-op-Zoom s'appelait Françoise-Henriette van Zollern, fille unique du prince Ettel Fredrich von Hohenzollern et d'Elisabeth-Maria van den Berg; elle avait épousé en 1662 le comte Frédéric Maurice d'Auvergne.

Paris 3 novembre. — Quatre des principaux nouveaux convertis du comtat d'Avignon qui avaient été à Orange entendre le prêche, ont été conduits ici pour leur faire leur procès, et on a arrêté quelques personnes qui vendaient des livres défendus.

Paris 29 novembre. — Il y a trois jours que la duchesse de Lanti est décédée. Elle était fille du duc de Noirmoutiers, cadet de la maison de la Tremoille. Elle avait épousé un catholique, et était venue pour se faire guérir d'un cancer.

Paris 22 décembre. — Avant hier a paru la nouvelle déclaration du Roi touchant les nouveaux convertis dont on s'était promis grand bien. Elle contient quinze articles et le fond en est que la révocation de l'édit de Nantes doit être maintenue. Elle règle l'éducation des enfants de ceux qui se sont ralliés à l'église catholique et leur garantit la possession de leurs biens temporels, s'ils observent les pratiques de leur nouvelle religion.

Lyon 28 décembre. — A Vernoux et Lamastre en Vivarais on a démoli sur l'ordre de la cour seize maisons, parceque Mons. Brousson y avait exercé des fonctions de son ministère et l'on recherche les autres pour les traiter de la même manière.

Paris 9 février 1699. — A Paris on a pendu un homme qui avait laissé Mons. Brousson prêcher dans sa maison, et un gentilhomme a été condamné pour la même cause aux galères; mais il s'est échappé.

MÉLANGES

MÉMOIRES D'UN CALVINISTE DE MILHAU[1]

1620 à 1682.

Ceux qui ont lu les *Études historiques sur le Rouergue*, par M. le baron de Gaujal, et l'*Histoire de l'église de Notre-Dame de l'Espinasse de Millau*, par M. l'abbé Rouquette, savent qu'il existe un *manuscrit composé par un calviniste de Millau, embrassant une péoiode de 22 ans, qui raconte les origines et les luttes de la Réforme dans le Rouergue.* Ce livre très curieux, dit M. l'abbé Rouquette, appartient à Mme la vicomtesse de Gualy de Creissels qui a eu l'obligeance de me le communiquer. M. le baron de Gaujal ne connaissait pas ce précieux document en 1825, lorsqu'il publia la première édition de son livre (2 vol. in-8); mais il jouit plus tard de la même faveur, car il s'est amplement servi de ce manuscrit pour préparer la 2e édition de son livre qui vit le jour, après sa mort, en 1858 et 1859, par ordre et sous les auspices du Conseil général de l'Aveyron[2].

1. Voici le titre exact du manuscrit : Mémoires manuscrits se rapportant aux guerres de Religion, tant en Rouergue que dans les provinces voisines.

2. *Etudes historiques sur le Rouergue*, 4 volumes grand in-8°. Le livre de M. l'abbé Rouquette, un volume in-8°, parut en 1866.

Ce manuscrit existait donc, on savait même dans quelles mains il se trouvait, mais ces mains étaient peu communicatives; deux personnes seulement paraissaient avoir été admises à le consulter; l'usage qu'elles en avaient fait en montrait la valeur et l'on ne pouvait que regretter de voir cette source d'investigations fermée pour toutes les autres.

Pendant un voyage à Rodez, exécuté en août dernier, nous nous enquîmes de ce que pouvait posséder cette ville, soit dans ses archives départementales et communales, soit au siège de la Société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron dont les publications importantes nous étaient déjà connues, et un membre très distingué de ce corps savant, M. de Barrau eut l'obligeance de nous parler d'un manuscrit dont on leur avait fait don, en nous disant qu'il se rapportait aux guerres religieuses et qu'il pourrait nous intéresser. M. de Barrau avec la grâce et l'obligeance qui distinguent le savant et le gentilhomme nous soumit toutes les facilités dont nous avions besoin et nous pûmes faire connaissance avec ce précieux manuscrit.

Comment se trouvait-il là et quel chemin avait-il parcouru pour y venir? Une 3e personne avait joui de la même faveur que MM. Rouquette et de Gaujal, une copie très exacte en avait été faite et cette copie avait été donnée à la *Société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron* par un de ses membres, M. Argéliez, de Rivière, avantageusement connu par un mémoire ayant ce titre : « *Histoire et statistique de la vallée du Tarn, arrondissement de Millau* », publié dans les Mémoires de la susdite société. Le manuscrit dont nous nous occupons est présenté comme une copie de celui qui se trouve chez la famille de Gualy de Creissels : ce qui suffit amplement pour établir l'identité. Et s'il fallait une preuve tout à fait surabondante ici, on la trouverait dans les nombreuses citations ou allusions qui existent dans l'ouvrage de M. de Gaujal. Ajoutons encore que dans la joie de sa découverte M. Argéliez reproduisit, à la suite de son Mémoire (1846 à 1847) les parties du manuscrit afférentes aux sujets qu'il avait traites. C'est donc bien la copie et la copie exacte du manuscrit cité par MM. Rouquette et de Gaujal qui se trouve à Rodez.

Il faut maintenant donner une idée de ce manuscrit.

La copie de Rodez n'est point paginée, mais M. l'abbé Rouquette qui a eu l'original entre les mains en parle en ces termes : « C'est un petit in-folio de 200 feuilles ». Comme son titre l'indique, ce

n'est point une histoire ; l'auteur n'y prend aucun soin de lier les récits entre eux et de rechercher comment les événements s'enchaînent et se produisent. Ce sont des mémoires ou, si l'on veut, des notes rapportant par ordre chronologique ce qui se passe en diverses localités du Rouergue et même dans d'autres contrées, à mesure que les événements s'accomplissaient.

Avant de faire aucune citation de notre manuscrit, disons qu'il en existe un autre, très précieux aussi, que M. de Gaujal a publié dans le 4e volume de l'ouvrage précité. C'est le journal de ce qui s'est passé à Millau du 10 octobre 1560 au 19 avril 1562. C'est donc l'histoire d'un an, six mois, 9 jours et encore y a t-il une lacune de onze mois. Mais Martini, lieutenant principal du bailliage de Milhau, en est l'auteur et c'est lui qui était chargé de surveiller les protestants et de rendre compte de leur conduite. Plusieurs fois il les surprit dans leurs réunions et d'ordinaire il se postait de manière à les voir quand ils allaient au culte et en donnait les noms. Son écrit qui coïncide très bien, pour les faits, avec les récits du manuscrit calviniste est d'une valeur dont il est facile de se faire une idée.

D'après Martini le Calvinisme avait été prêché pour la première fois à Milhau, dans le local des écoles le 26 septembre 1560 et voici l'effet que produisit, dans cette ville, l'édit de juillet 1561 qui défendait aux protestants, sous peine d'exil, de faire des assemblées et leur ordonnait de vivre catholiquement : « or seux de la Religion de Millaud ayant entendu l'arrestation des Estats, il y eust un homme nommé Mosseu du Pujet, fils de feu Boisset de Lieucons, notaire, lequel prist le ministre en sa garde *al cambo;* nous pençant que feusse en lieu assuré ainsi qu'il avoit promis. Mais le dernier du dict mois de octobre, l'avesque de Vabre vint à Millaud feignant venir per fère leur affaire de vin, qu'ils appellent, accompagné de 40 ou 50 hommes de cheval, s'en allèrent droict *al cambo,* estant advertis que le ministre y estoit, de nuict, dont trouvèrent les portes de la meson ouvertes sur l'eure de la minuit, et tous entrèrent ensemble droict; ensemble avec cela Monssur de Beau-Chastel qui estoit le capitaine et aussi un Pigureri qui estoit percureur du Roy de Millaud, lequel fit Judas, qui faisait du beau beau. Lesquels prindrent le ministre et l'estacherent bien estroictement et bien garrauté; ensemble Mossur Vaisse que per lors n'estoit pas encore ministre, aussi le licencié Montrosier, Jehan d'Avènes et Dominique

Bon, scrivain et tous furent menés à Roudez, bien extroitement enfermés. Et faict cette prinse le 1er novembre 1560, et per lors on demeura un temps sans prêcher, non pas sulement parler de Dieu ; vous eussiés dict per lors si sembloit que les papistes estoient les ministres et gouvernurs du Ciel ; car avec leurs couriers après le Roy firent tant qu'ils firent mettre garnison, par le commandement du Roy, per tout le Languedoc, lesquelles garnisons estoient gens malins que fesoient mille extorcions à ceux de la Religion dont chaque jour on murtrissoit au couvert et al descouvert, tellement que furent contraints de s'enfuir vers les quartiers des montaignes et des Sévennes per salver leurs vies, que en (dans les Sévennes) avoit un grand nombre tant de Montpellier, Nîmes, Pézenas et autres villes, lesquels furent persuivis per ceste gendarmerie per les murtrir et massacrer ou bien fere prisonniers ; mais seux de la Religion estant advertis de la venue de cette gendarmerie, ils s'enfuirent et se cachèrent per les bois et rochers et ne laissèrent rien en leurs maisons et prindrent leur famille. Mes cant ceste gendarmerie furent au dict pays en trouvèrent à qui parler, dont ces gens pensaient crever de despit, ne pouvant exécuter leur rage. Dont furent contraincts de s'en retourne comme estoient venus en reniant Dieu et malgréant celui qui les avoit fait venir. »

Ce récit est au fond conforme à celui de Th. de Beze avec quelques variations et additions.

Le 12 octobre 1560 les calvinistes avaient présenté requête aux officiers de justice pour avoir un temple. Cette requête souvent reproduite fut longtemps repoussée. Nous verrons bientôt quel succès elle finit par obtenir. Mais une grande transformation s'était opérée avant cela, presque toute la ville avait embrassé la Réforme à tel point qu'en mars 1562 on ne trouvait plus une église où l'on pût entendre la messe.

Voici, d'après le manuscrit calviniste comment quelques-unes des églises catholiques étaient passées entre les mains des protestants.

« Le 5 octobre 1561, à Millau, prindrent le temple de St-Martin per prescher, sachant que le ministre (Malet amené à Rodez) estoit eslargi. Mais le dict jor arriva un ministre à Millau que menoit son père et venoit de Genève et s'en alloit en Agenois, car il i avoit église expressement, et l'on le pria de demurer en ceste ville per prescher jusques que notre ministre fust arrivé. Bien est vrai qu'il avoit pres-

ché quelque fois à l'escole du Manderoux. L'on rendit les idoles aux papistes per inventaire et continuèrent tous les jours de prescher al dit temple de Martin. »

Le 7 avril, le ministre mis en liberté prêcha au temple de Martin.

« Le 29 novembre 1561 le grand temple qui es fait à la place là ou est le clocher, fut prins par ceulx de la religion, mais non pas sans gronder. »

Nous avons dit que le manuscrit fait, au moyen de notes étendues, marcher le récit d'autres églises parallèlement avec celles du Rouergue. Nous allons montrer, par un exemple, que ce ne sont pas toujours de simples reproductions. Voici ce qu'il contient au sujes de Montpellier :

« En ce dict mois d'octobre seux de la Religion se misrent en leur devoir de prendre le temple de St-Pierre per prescher à Montpellier, mais ils trevèrent résistance car dedans estoient les chanoines bien munis tant de vivres et munitions de guerre, d'armes avec, et de soldats dedans. Or voyant les chanoines que de fait le temple étoit gagné, ils viendrent à parlementer per se mestre d'accord; mes estant casi d'accord, là dedans avait une race de gens que l'on appeloit les Royons qui estoit le père et 3 enfans ou 4 avec lui. De fait ces Royons murtrirent dus de la Religion. Ils voient que sur une ombre de paix l'on les murtrissoient, ils se mirent à leur devoir d'entrer dedans, dont ils entrèrent et gagnent le dit temple et couvert et tuèrent le père de ces Royons et dus de ses enfans. Les autres dus se salvèrent. Mes estant dedans seux de la Religion tuèrent quelque 15 hommes en tout des papistes, et ceux de la Religion furent possesseurs et sortirent dehors les dits chanoines et toute la prestrise de Montpellier et religieux et romains. Aussi dont, per lors à Montpellier voirment ni avoit personne que se ausat dire estre papiste. De fait ceulx de la Religion furent maistres et non sans grande difficulté et labeurs, car les papistes tenoient subjet les forteresses de la dicte ville et toutes en leurs mains même les portes, tellement que un soir ils avoient intencion de mestre 600 hommes que j'a estoient commandés dedans la ville; mes ceulx de la Religion s'en apperçurent et les gardèrent de ce faire ». Sans les contredire, ce récit s'éloigne un peu de celui de Philippi; « un de la garnison de Saint-Pierre détacha quelque pistolet à feu et occit un des habitans du nombre des fidelles » et de celui de Th. de Bèze, d'après

lequel un chanoine lâcha le coup et tua Pierre Challon. Peut-être ne serait-il pas impossible de les compléter l'un par l'autre. Quoi qu'il en soit le manuscrit donne sur Royon dont Bèze connait le nom et qu'il appelle : *viel soldat n'ayant rien à perdre*, des renseignements que les deux autres ne connaissaient pas. La nouvelle édition de l'*Histoire des églises réformées de France*, si soigneusement annotée, ne dit rien sur ce nom.

Nous avons marqué la date où fut faite pour la première fois une revendication des protestants de Millau tendant à obtenir un lieu pour y célébrer leur culte. Cette réclamation plusieurs fois reproduite fut encore présentée avec plus de force, après que, par la paix d'Amboise (1563), Charles IX eut permis l'exercice du culte dans les lieux dont les protestants étaient en possession. Une enquête fut faite judiciairement et la commission nommée pour prendre des informations attesta sous le sceau du serment : 1° que depuis 18 mois le culte protestant était seul célébré à Millau, et 2° que dans la ville et dans les faubourgs il ne s'était trouvé personne qui ait requis ou demandé la messe (de Gaujal, t. II, p. 396. *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, t. IX, p. 382, 388). Les moines se *démoinaient* et les prêtres se *déprêtraient* (Bosc, *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, t. III, art. Milhau).

Le manuscrit fait connaître combien la lutte entre catholiques et protestants était vive dans la vallée du Tarn et surtout entre Compeire et Milhau qui étaient continuellement en escarmouche. Dans l'espace de quelques années Compeire fut pris ou repris huit fois.

Voici un échantillon de la manière de l'auteur :

« En ce temps-là (1577) à Carse-Gardan (village près La Couvertoirade) i avoit un capitaine, nommé Talaissac, papiste, le plus cruel homme, qui, en ce temps conversasse sur le sicle de la terre. Dont il vint à Peiraleu (Peireleau). Dont al dit lieu se faisoient quelques nopses; de sorte ce dict Tailaissac coucha avec la fiancée la première nuict, volsit le fiancé o non et en despit de touts ses parens. Tellement que le fiancé ne la vouleut prendre ni recevoir. De faict ce dict Tailaissac voiant que le fiancé ne vouleut recevoir sa dicte fiancée, incontinent le fist pendre, que estoit de Peiraleu mesme. Dont le dict Talaissac fust chassé par Ballagua du dict Peiraleu. Croiés que tous les jours il exersoit de grans cruautés et inhumanités contre hommes, femmes et bestes aussi. Notés que un

jour il avoict prins un pavre homme menant un asne, lequel homme estant pavre, n'avoit de quoi per paier la ranson qu'il lui demandoidt, de faict le dit Talaissac les mist tous deus en prison chascun à part, sens donner à manger ni à l'homme, ni à la beste; per veoir lequel vivroit plus, de sorte que la beste moreut plus tost que l'homme; de faisson que ce cruel inhumain voiant que l'homme vesqeut plus que la beste, il le fist morir cruellement. Dont un jour le dit Talaissac fust prisonnier per Mossur de Fraissinet de Nant, aussi papiste comme lui, tellement qu'il le mist dans une cisterne sens lui donner jamais à manger ni à boire et moreut là dedens. »

Le récit de la prise de Varen sur l'Aveyron en amont de St-Antonin (Tarn-et-Garonne) est le dernier du manuscrit.

« Or pendant que les États se tenoient à Villefranche, il fut commis certains personnages per aller sommer ceulx qui tenoient Varen si ils vouloient rendre la place. Ils répondirent que non et que plustost avant que se rendre ils crèveroient touts. En effet, Varen fut assiégé avec canon par le Vicomte Canilhac le 13 janvier 1582. Beaucoup de papistes furent tués, mais les assiégés ne pouvant plus résister sortirent de nuict, furent poursuivis et plus de 80 furent tués. »

Le manuscrit se termine par cette note :

« Le 10me jour du mois d'avril, les nouvelles vindrent que mon père estoibt prisonnier et le 25 mon père fust tué à la terre de Laurons, terre de Mossur de Lodève, l'an mil-cinq-cent-huitante-dus. »

Ph. Corbière, pasteur.

(*La fin au prochain numéro.*)

N. B. L'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer le quatrième *Répertoire* trimestriel qui paraîtra en janvier prochain, ainsi qu'une note sur le premier numéro du *Bulletin des Églises wallonnes* dont nous sommes heureux de saluer l'apparition (*Réd.*).

BIBLIOGRAPHIE

COLIGNY AVANT LES GUERRES DE RELIGION

1 volume in-8°, xx-383 pages.

Je rendais compte, il y a quelques années (*Bull.*, t. XXVIII, p. 564), du premier volume de l'important ouvrage de M. le comte Delaborde : *Gaspard de Coligny, amiral de France*, et je me plaisais à signaler, avec les parties neuves de ce grand travail puisé aux sources, les rares mérites de précision et d'exactitude qui le distinguent. Deux volumes sont venus depuis s'ajouter au premier, et M. Jules Delaborde a pu dire son : *exegi monumentum!* L'Académie française vient de lui décerner une de ses plus belles couronnes et l'hommage rendu par son secrétaire perpétuel à Coligny, devant un illustre auditoire, semble la plus haute récompense des labeurs de l'historien : « Coligny, a dit M. Camille Doucet, est un des plus beaux et des plus nobles caractères dont puisse s'honorer l'histoire. Ce livre ne nous l'apprend pas; mais une fois de plus mettant en lumière avec amour, ses grandes vertus de soldat, de chrétien et de père de famille, il nous le montre profondément religieux et poussant aussi loin que possible l'esprit de tolérance, exempt d'ambition quand toutes les ambitions lui semblaient permises, simple et bon autant que brave, ne demandant pour être heureux qu'à vivre au milieu des siens, dans ce manoir de Châtillon que toujours il regagnait au plus vite, dès que l'intérêt de la patrie et de la religion ne le retenait pas ailleurs. C'est pour ce double devoir qu'il a vécu et qu'il est mort. »

Patrie et religion, telle est l'inspiration du remarquable volume par lequel M. Bersier, suivant les traces de M. Delaborde, a marqué si heureusement son début dans la carrière historique. Non que de telles études fussent tout à fait nouvelles pour lui. Par ses goûts et ses aptitudes secrètes il y était depuis longtemps préparé. La conférence sur Coligny donnée avec tant de succès à Paris, à Genève, à la Haye, en vingt autres lieux, était comme la préface d'un beau livre que l'auteur ne pouvait tarder à écrire. Il y a une affinité naturelle entre l'éloquence ouverte aux grands souvenirs du passé et la science historique qui le fait lentement revivre. Les procédés sont différents, les résultats sont les mêmes, et le minutieux labeur

de l'érudition ne nuit pas aux généralisations hardies, aux brillants aperçus qui sont la gloire commune de l'orateur et de l'historien.

Je n'affirmerai pas que, dans cette nouvelle voie, M. Bersier ait su toujours éviter l'écueil résultant pour lui de ses grands et légitimes succès de la chaire. Si l'éloquence est un péril, il n'est donné qu'à un très petit nombre d'élus d'y succomber. J'aime mieux constater à quel point il possède les meilleures qualités de l'historien, la clarté de l'exposition, l'ampleur du récit, la fermeté du jugement. La connaissance du cœur humain si nécessaire à l'orateur sacré, s'appelle ici d'un autre nom, l'intelligence des caractères. M. Bersier possède ce don au plus haut degré. Je n'en veux pour preuve que les portraits qu'il a tracés de Catherine de Médicis et de Philippe II. Ce sont deux morceaux achevés. Je ne résiste pas à citer quelques lignes du premier : « Dans l'atmosphère lourde et voluptueuse qu'on respire autour d'elle, un poison subtil pénètre toutes les âmes; le crime même ne les étonne plus; la loyauté française est honnie et fait place à la savante perfidie des Italiens dont la cour est peuplée. Telle nature qui aurait pu être généreuse et grande devient basse et féroce par cet instinct fatal qui unit si souvent le plaisir sensuel à la cruauté et l'ardeur des débauches raffinées à la soif du sang. De Charles IX, Catherine fera le tueur sinistre du 24 août; son fils de prédilection ce sera Henri III, le roi des mignons. C'est ainsi qu'elle vieillira jusqu'au jour où la mort viendra la prendre dans l'abandon du mépris. »

Quel contraste entre cette figure énigmatique, indifférente au bien comme au mal, et les héroïnes de la Réforme, Charlotte de Laval, Jeanne d'Albret, Renée de France! Il y a là comme deux mondes différents, et Coligny, le héros de la conscience, ne paraît sur la scène que pour révéler un nouveau genre de grandeur, qui ne doit rien à la fortune, et dont l'éclat tout moral est le plus pur reflet de la rénovation du siècle. « Pour le comprendre tout entier, dit avec raison M. Bersier, il faut le chercher dans sa vie intérieure, dans l'ardeur de sa foi religieuse, si intense avant même qu'elle devînt protestante. Il faut comprendre la force qu'il trouva dans ses convictions nouvelles et l'enthousiasme sacré dont elles l'enflammèrent. L'amiral fut un huguenot. » On s'étonne qu'un historien de la valeur d'Henri Martin ne l'ait pas toujours compris. Par la puissance de l'intuition historique, Michelet est allé plus au fond. Il a vu le héros tel qu'il fut, et tel que le verra l'avenir.

Je ne suivrai pas son nouvel historien dans les principaux actes de sa vie politique et militaire que résument Boulogne, Renty,

Metz, avant la trève de Vaucelles, patriotique inspiration qui eût épargné à la France un grand désastre, sans la trame ourdie par les Guise et les Carafa contre Philippe II, et la folle expédition de Naples qui laissa notre frontière du nord sans défense. On pouvait dès lors prévoir Saint-Quentin! Coligny qui devait en être à la fois le héros et la victime, avait dégagé d'avance sa responsabilité. Grâce à la thèse récente de M. George Duruy, *le cardinal Carlo Carafa*, on sait à quoi s'en tenir sur les préliminaires de cette page néfaste de notre histoire, et le prestige légendaire du pape Paul IV ne semble pas devoir survivre aux révélations qui montrent sous un jour si triste la diplomatie pontificale. Carlo Carafa en fut le digne instrument. « C'est un des mérites de Coligny, dit M. Bersier, d'avoir vu clair dès le premier jour dans l'âme de cet homme et d'avoir deviné les maux qu'il nous préparait. »

La captivité de l'Ecluse en Flandre, ouvrit de plus hauts horizons à Coligny. Il en sortit comme retrempé pour de nouveaux dévouements et de nouveaux sacrifices. Gagné à la Réforme, dans la solitude d'un cachot, par la lecture des Saints-Écrits et les lettres de Calvin, il unira ses efforts à ceux du chancelier L'Hôpital pour la défense d'une cause sacrée, à l'encontre des Guise ses constants adversaires. Le traité de Cateau-Cambrésis a réconcilié les deux monarques de France et d'Espagne dans une même pensée, l'extermination de l'hérésie. C'est un changement décisif dans la direction de notre pays. « Jusque-là la politique de la France était anti-espagnole; elle sera désormais antiprotestante; Charles-Quint était son ennemi; Philippe II devient son conseiller. Depuis que Granvelle et le cardinal de Lorraine se sont rencontrés et compris, une alliance existe entre ces deux hommes, et comme Coligny le dira plus tard sur son lit de mort, *rien ne se fera dans les conseils de la France sans que le roi d'Espagne en soit aussitôt averti.* »

Avec les périls de la foi nouvelle qu'il professe déjà publiquement, grandissent les devoirs et les responsabilités de l'amiral qui ne prend aucune part à la conspiration d'Amboise, mais que l'on retrouve à Fontainebleau plaidant éloquemment la cause de la liberté religieuse et ne demandant son triomphe qu'aux progrès de la raison, à la conciliation des esprits. Ce rêve patriotique est cruellement déçu sous le règne de François II, une des époques les plus sombres de notre histoire; c'est le règne des Guise! La minorité de Charles IX s'éclaire d'un rayon de tolérance qui répond aux meilleurs vœux de Coligny et de L'Hôpital. Catherine elle-même semble gagnée à cette grande cause. Le Colloque de Poissy met les

deux Églises en présence, sans les réconcilier; l'Édit de Janvier consacre enfin les droits de la conscience; mais le sang coule à Vassy; les partis courent aux armes, et les sinistres stipulations de Cateau-Cambrésis, renouvelées à Bayonne, suivent leur cours pour aboutir, à travers trois guerres de religion suivies de paix sans durée, à la Saint-Barthélemy!

J'anticipe sur les temps et sur la belle œuvre de M. Bersier, qui s'arrête en 1562, pour indiquer la succession logique des événements où Coligny doit jouer un si grand rôle. Parvenu au terme de cette première étude écrite avec autant d'impartialité que de talent, avec une rare connaissance des hommes et des choses, et une émotion communicative, l'auteur se pose une question souvent débattue, qui ne fut pas sans angoisse pour la génération contemporaine de la Réforme. Il se demande quelle devait être l'attitude des protestants français après les massacres froidement prémédités de Vassy et de Sens. Devaient-ils continuer à subir la persécution avec le calme stoïque dont ils avaient fait preuve durant vingt-cinq ans, et la sublime sérénité qui peut rarement désarmer les bourreaux? C'était l'avis de Calvin, qui ne cessa jamais de prêcher l'obéissance aux pouvoirs établis. Mais la question avait pris un autre aspect avec l'Édit de Janvier consacrant un droit audacieusement foulé aux pieds par les Guise. Fallait-il n'en tenir aucun compte? Défendre une liberté inscrite dans la loi et gravée dans la conscience, n'est-ce pas le plus sacré des devoirs? Ainsi le comprirent nos pères, et Coligny lui-même, dans le mémorable dialogue qui demeure comme une révélation de la crise terrible dont plus qu'aucun autre il connut les douleurs. Ne craignons donc pas de conclure avec son éloquent historien : « Malheur aux religions qui se propagent par l'épée; mais malheur aux nations qui ne savent pas prendre l'épée pour défendre la liberté de conscience et le droit des opprimés! Les huguenots n'ont pas voulu que la France devînt une autre Espagne, et leur main vaillante a déchiré la trame dans laquelle on l'enserrait. Charlotte de Laval ne s'est pas trompée et sur ses lèvres frémissantes j'entends la voix généreuse de la patrie elle-même s'avouant meurtrière de ceux qu'elle n'a pas empêchés d'être meurtris. » C'est l'honneur de Coligny de n'avoir voulu que la liberté religieuse, la liberté pour tous, et de n'avoir tiré l'épée que pour la défense des édits qui en garantissaient le maintien. J. B.

Le Gérant : FISCHBACHER.

BOURLOTON, Imprimeries réunies, B.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECUEIL MENSUEL, IN-8°.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ON PEUT SE PROCURER LES VOLUMES PARUS DU *Bulletin* AUX PRIX SUIVANTS :

1re année,	1852	20 fr. le volume.	
2e —	1853		
3e —	1854		
4e —	1855		
5e —	1856		
6e —	1857		
7e —	1858		
8e —	1859		
9e —	1860	30 fr. le volume.	
10e —	1861		
11e année,	1862	20 fr. le volume.	
12e —	1863		
13e —	1864		
14e —	1865		
15e —	1866		
16e —	1867		
17e —	1868		
18e —	1869		
19e-20e —	1870-71		
21e —	1872		
22e —	1873		
23e —	1874		
24e —	1875		
25e —	1876		
26e —	1877		
27e —	1878		
28e —	1879		
29e —	1880		
30e —	1881		
31e —	1882	10 fr. le vol.	

Chaque livraison séparée : 2 francs.

Une livraison de l'année courante ou de la précédente : 1 fr. 25.

On ne fournit pas séparément les livraisons des 7e, 9e et 10e années.

Une collection complète (1852-1882) : 310 francs.

Table générale des matières des 14 premières années : 2 francs.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878

ADMINISTRATION, LIBRAIRIE G. FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE

BULLETIN

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois, par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne point pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France, l'Alsace et la Lorraine.
12 fr. 50 pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le paiement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alfred Franklin, trésorier de la Société, rue de Seine, 33, à Paris.

Les mandats-poste internationaux devront porter la mention : *Payable Bureau* 15 (*rue Bonaparte*).

Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 50 pour l'étranger.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25 POUR 1883

The HF Group
Indiana Plant
080648 F 146 00
1/5/2007